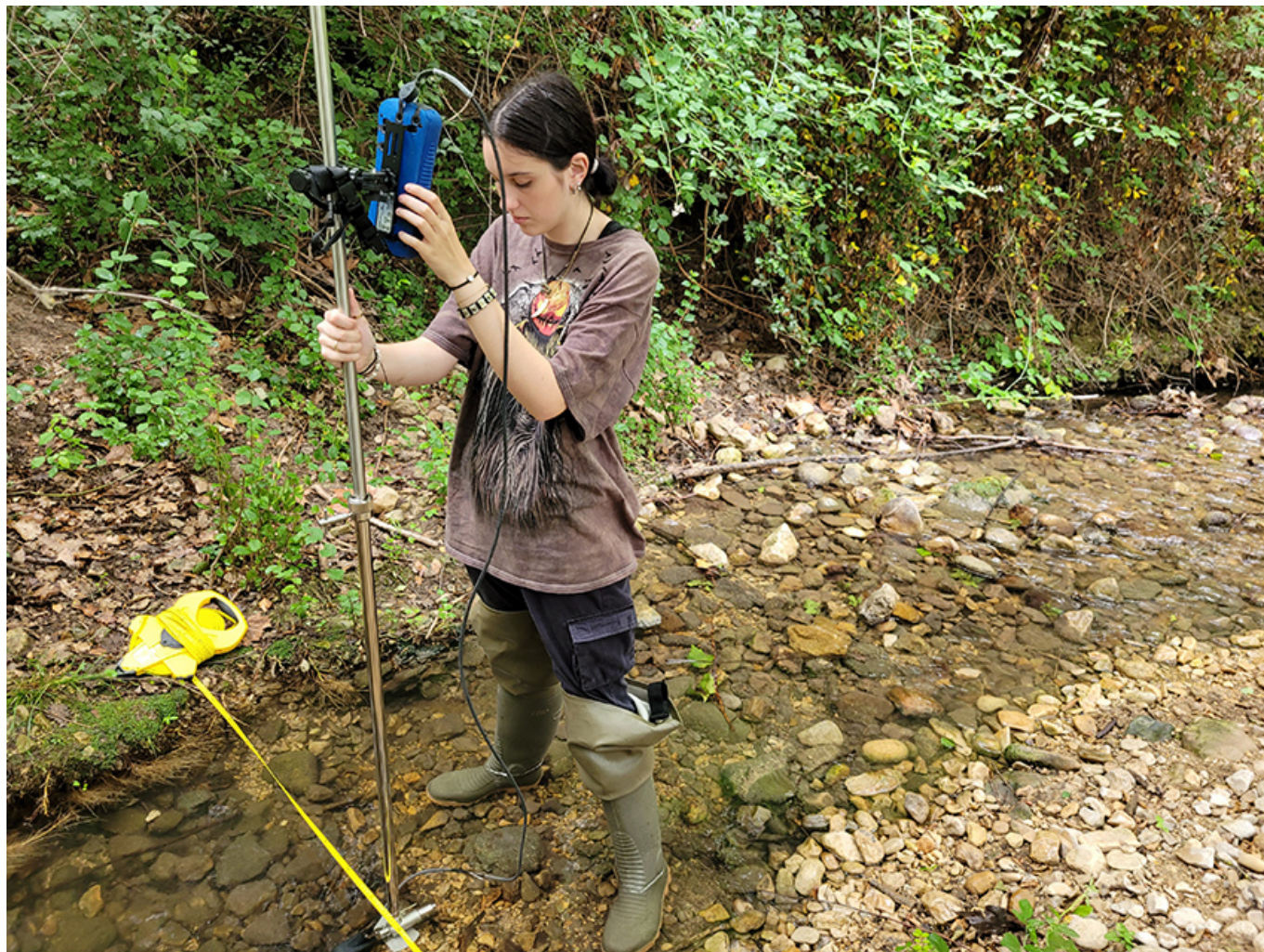


# Mesure de débit

Les agents du département mesurent le niveau d'eau de certains cours d'eau



En 2021, le service Agriculture, Eau et Environnement s'est doté d'un appareil de mesure de débit instantané : un courantomètre. Les agents du service réalisent des mesures sur certains cours d'eau, notamment l'Aiguebrun (en partenariat avec le PNRL), le Laval et l'Eze tous les mois. Ces données sont transmises à la DDT afin qu'elles soient intégrées comme indicateurs des prises de décisions en cas de [sécheresse](#). Ces données au fil du temps, seront précieuses et apporteront des précisions à l'interprétation sur l'évolution des niveaux de ces cours d'eau.